

## Activités de diversification agricole et droit rural - fondamentaux

### Objectifs

- Acquérir les fondamentaux du droit rural
- Maîtriser la notion de diversification
- Se repérer dans le traitement juridique, fiscal, social de la diversification
- Se repérer dans le guide juridique " Diversification agricole "

### Public

Animateurs, agents de développement agricole, accompagnateurs

### Démarche pédagogique

- A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Différencier définitions juridiques, fiscales et sociales de l'activité agricole
  - Différencier activités agricoles par nature, par relation ou par détermination de la loi
  - Différencier activité de diversification et pluriactivité
  - Enoncer les principaux points de vigilances autour d'un projet de diversification au regard du droit
  - Intégrer les questions juridiques dans un parcours "de l'idée au projet «
  - Utiliser le guide juridique de la diversification agricole en contexte de formation
  - Orienter les porteurs de projets vers les institutions ressources

## S'inscrire

### Dates

Septembre 2018 (14 heures)

### Lieu

Paris

### Coût

490 € repas compris, hors hébergement, dont matériel pédagogique 40€. La formation est inscrite au catalogue TPE-PME d'OPCALIM. Les stagiaires dépendant d'OPCALIM sont donc pris en charge sur fond collectif, dans la limite des places disponibles.

### Contact

Mélanie Théodore (Réseau CIVAM) - 01.44.88.98.64  
[melanie.theodore@civam.org](mailto:melanie.theodore@civam.org)

## DIVERSIFICATION AGRICOLE GUIDE JURIDIQUE POUR LES PORTEURS DE PROJETS



### Pré-requis

Aucun

### Intervenants

Amel Bounaceur, juriste. Elle s'appuiera sur la guide « Diversification agricole, guide juridique à destination des porteurs de projet – avril 2017 » (fourni)

### Programme

#### Jour 1

Matin - Les composantes du droit rural

Les définitions de l'activité agricole

Définition de la diversification

Après-midi - Les incidences juridiques de la diversification (déclaration d'activité, statuts supports, bail rural) : points de vigilance

#### Jour 2

Matin - Les incidences sociales (critères d'assujettissement), fiscales (impôt sur le revenu, fiscalité locale, TVA) et au regard de l'urbanisme (zones agricoles et inconstructibilité) : points de vigilance

Après-midi - Etudes de cas (vous pouvez apporter des témoignages de situations auxquelles vous avez été confrontés, des questions juridiques que vous ont adressés les porteurs de projets). Débriefing sur le rôle de l'accompagnateur.

Test des compétences acquises

Evaluation de la formation

### Mode d'évaluation de la formation

Fiches d'autoévaluation – Attestation de participation

## Activités de diversification agricole et droit rural - approfondissement

### Objectifs

Accompagner un porteur de projet à l'installation nécessite pour l'animateur de maîtriser les différentes facettes d'un projet (administratif, humain, comptable, juridique...). Les questions juridiques sont particulièrement complexes et en constante évolution. Beaucoup d'animateurs s'interrogent sur la posture à adopter: n'étant pas juriste jusqu'où on peut accompagner les porteurs de projets ? Doit-on transmettre des informations juridiques ? Orienter les porteurs de projets vers d'autres professionnels ? Ou les inviter à poser ne pas négliger les aspects juridiques dans le montage de leur projet, souligner les points de vigilance ?

- Se repérer dans le guide juridique "Diversification agricole" et l'utiliser en contexte de formation
- S'exercer autour de situations concrètes d'accompagnement
- Échanger avec des pairs sur la posture d'accompagnateur
- Se repérer parmi les différentes institutions et personnes ressources

### Public

Animateurs, agents de développement agricole, accompagnateurs

## S'inscrire

### Dates

Décembre 2018 (14 heures)

### Lieu

Paris

### Coût

490 € repas compris, hors hébergement, dont matériel pédagogique 40€. La formation est inscrite au catalogue TPE-PME d'OPCALIM. Les stagiaires dépendant d'OPCALIM sont donc pris en charge sur fond collectif, dans la limite des places disponibles.

### Contact

Mélanie Théodore (Réseau CIVAM) - 01.44.88.98.64

[melanie.theodore@civam.org](mailto:melanie.theodore@civam.org)

## DIVERSIFICATION AGRICOLE GUIDE JURIDIQUE POUR LES PORTEURS DE PROJETS



### Pré-requis

avoir déjà suivi la formation « Activités de diversification agricole et droit rural : - fondamentaux » ou avoir des connaissances juridiques préalables (bases sur les statuts juridiques fiscaux et sociaux)

### Intervenants

Amel Bounaceur, juriste. Elle s'appuiera sur la guide « Diversification agricole, guide juridique à destination des porteurs de projet – avril 2017 » (fourni)

### Programme

#### Jour 1

Etudes de cas juridiques (vous pouvez apporter des témoignages de situations auxquelles vous avez été confrontés, des questions juridiques que vous ont adressés les porteurs de projets).

#### Jour 2

" Du projet au statut ", la place des questions juridiques dans un parcours d'installation : quand s'en saisir ? Quelle imbrication avec les autres dimensions de l'installation, etc.  
Echange de pratique sur la posture de l'accompagnateur

### Mode d'évaluation de la formation

Fiches d'autoévaluation – Attestation de participation